



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉUNION D'INFORMATION RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

Le groupe d'inspection mathématiques - physique chimie
Laure Gatepaille
Nadia Belbachir
Olympe Cresson
Frédéric Teulat
Charly Orsonneau

Sommaire

1.Présentation du cadre du rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR

- a. Les objectifs du rendez-vous de carrière
- b. Les rendez-vous de carrière dans le parcours professionnel du professeur
- c. Le calendrier du rendez-vous de carrière
- d. Compte rendu du rendez-vous de carrière

2.La préparation du rendez-vous de carrière

- a. Valoriser son parcours professionnel
- b. Le document d'aide à la rédaction du rendez-vous de carrière

3.Questions

1. Présentation du cadre du rendez-vous-de carrière dans le cadre du PPCR

a - Les objectifs du rendez-vous de carrière



Le rendez-vous de carrière est un temps dédié pour porter un regard sur une période de vie professionnelle (en moyenne tous les 7 ans).

Il s'agit d'un temps d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

1. Présentation du cadre du rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR

a - Les objectifs du rendez-vous de carrière

Le rendez-vous de carrière est constitué de :

- une visite en classe
- Deux entretiens (un avec l'inspecteur puis un avec le chef d'établissement)

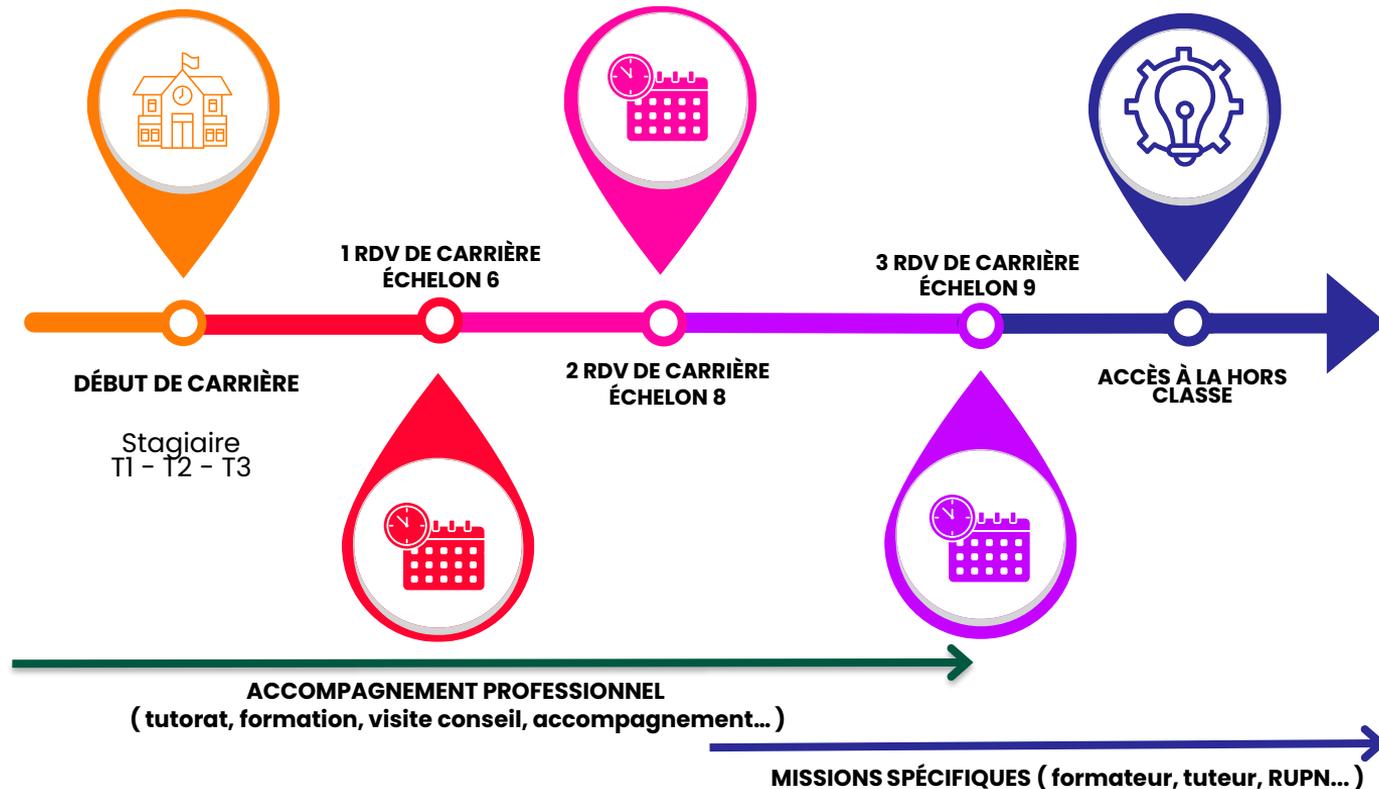


Le RDV de carrière ne porte pas exclusivement sur la visite mais sur **l'ensemble de la carrière professionnelle.**

Il s'agit de mettre en valeur les compétences et le parcours professionnel du professeur.

1. Présentation du cadre du rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR

b. Les rendez-vous de carrière dans le parcours professionnel du professeur



1. Présentation du cadre du rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR

c – Le calendrier



Le calendrier du rendez-vous de carrière

FIN DE
L'ANNÉE
SCOLAIRE
N-1/N

Information avant le début des vacances d'été de la **programmation d'un rendez-vous** de carrière au cours de l'année N.

Le calendrier du rendez-vous de carrière est communiqué au plus tard quinze jours calendaires (hors période de vacance de classe) avant la date de celui-ci : date de l'inspection et du ou des entretiens.
Le délai entre les deux entretiens ne peut excéder six semaines.

ANNÉE
SCOLAIRE
N/N+1

Le compte rendu du rendez-vous de carrière fait l'objet **dans un premier temps d'appréciations par les évaluateurs**. Il est **ensuite communiqué à l'agent** qui peut **formuler des observations** dans le cadre réservé à cet effet. Il dispose de quinze jours calendaires pour le faire.

DÉBUT DE
L'ANNÉE
SCOLAIRE
N+1/N+2

L'appréciation finale de la valeur professionnelle par l'**autorité compétente** (recteur/IA-Dasen/ministre) qui figure au compte rendu est **notifiée dans les deux semaines après la rentrée scolaire suivante**⁽¹⁾.

(1) Les délais de recours débutent à la date de notification. L'appréciation finale de l'agent bénéficiant d'un rendez-vous de carrière en septembre (au motif d'une impossibilité de bénéficier d'un rendez-vous de carrière durant la période prévue à cet effet), sera notifiée au plus tard le quinze octobre.

1. Présentation du cadre du rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR

d - Compte rendu du rendez-vous de carrière

Niveau d'expertise	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique				
Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (3,4 et P3)				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves				
Coopérer au sein d'une équipe				
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement				
Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel				

À compléter par l'inspecteur

À compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par le chef d'établissement dans le 2^d degré

À compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par l'inspecteur et le chef d'établissement du 2^d degré

Appréciation générale des évaluateurs

Dans le 2nd degré, l'appréciation générale portée par chacun des évaluateurs fait l'objet d'un échange préalable entre eux.

1/ Appréciation littérale de l'inspecteur (10 lignes) :

2/ Appréciation littérale du chef d'établissement (pour le 2nd degré) (10 lignes) :

Observations de l'agent

10 lignes maximum

Appréciation finale de l'autorité académique

À renseigner par l'autorité académique

À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent

L'ensemble des éléments précédents est communiqué à l'agent

2. La préparation du rendez-vous de carrière



b - Le document d'aide à la rédaction du rendez-vous de carrière

I - Le parcours professionnel

- ▶ Postes occupés avant l'accès au corps : (données disponibles dans I-Prof) ;
- ▶ Postes occupés depuis l'accès au corps : (données disponibles dans I-Prof) ;
- ▶ Fonctions et missions particulières exercées.

II - Compétences mises en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel

1 - L'agent dans son environnement professionnel propre (la classe, le CDI, la vie scolaire, le CIO) : compétences liées à la maîtrise des enseignements, compétences scientifiques, didactiques, pédagogiques, éducatives et techniques

L'agent expose les réalisations et les démarches qui lui paraissent déterminantes pour caractériser la mise en œuvre de ses compétences et leur contribution aux progrès et au développement de tous les élèves (20 lignes maximum).

2 - L'agent inscrit dans une dimension collective

L'agent s'appuie sur quelques exemples concrets et contextualisés pour analyser sa participation au suivi des élèves, à la vie de l'école/l'établissement et son implication dans les relations avec les partenaires et l'environnement (20 lignes maximum).

3 - L'agent et son engagement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

L'agent décrit les démarches accomplies pour développer cette compétence telle qu'explicitée dans le référentiel et formule ses besoins d'accompagnement (10 lignes maximum).

III - Souhait(s) d'évolution professionnelle, de diversification des fonctions

L'agent qui le souhaite formule ses souhaits d'évolution professionnelle et de diversification des fonctions : tuteur, coordonnateur, formateur, formateur académique, mobilité vers d'autres types d'établissement scolaires, vers d'autres publics (établissement en EP, élèves à besoins éducatifs particuliers, collège, lycée, post bac, enseignement à l'étranger,...), vers d'autres métiers de l'enseignement, vers les corps d'encadrement, vers d'autres corps de la fonction publique, etc.(20 lignes maximum).

2. La préparation du rendez-vous de carrière

b - Valoriser son parcours professionnel – liste non exhaustive d'éléments que vous pouvez mettre en avant

I – Parcours professionnel

Mise à jour de votre CV sur iprof

Précisez les établissements, la nature des postes occupés, la participation à des formations, les projets spécifiques, l'accompagnement d'élèves à besoins particuliers, les missions occupées..

II – Appréciation par l'enseignant des compétences mises en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel

1. L'agent dans son environnement professionnel propre

*L'agent expose **les réalisations et les démarches** qui lui paraissent déterminantes pour caractériser la mise en œuvre de ses compétences et leur contribution aux progrès et au développement de tous les élèves*

- Elaboration et mise en œuvre de séances ou séquences spécifiques
- Mise en œuvre d'une pédagogie de projet (ex : participation à des concours, organisation d'action citoyenne, participation à un projet humanitaire, co-intervention...)
- Tutorat, collaboration entre les élèves
- Evaluation par compétence
- Capacité à mettre en œuvre une pédagogie différenciée pour gérer la diversité des élèves :
- Gestion de inclusion : Aménagements à destination des élèves allophones, des élèves dyslexiques, des élèves d'ULIS, d'UPE2A, PPRE, PAI, PAP
- Voyages scolaires, sorties culturelles, projet autour de l'environnement

2. La préparation du rendez-vous de carrière

b - Valoriser son parcours professionnel – liste non exhaustive d'éléments que vous pouvez mettre en avant

II – Appréciation par l'enseignant des compétences mises en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel

2. L'agent inscrit dans une dimension collective

- Fonctions occupées : membre du conseil d'administration, référent numérique : RUPN, coordinateur de discipline, référent PIX, missions particulières...
- Participation aux liaisons collège - lycée
- Projets interdisciplinaires
- Partenariat avec des organismes culturels, des entreprises...

3. L'enseignant et son engagement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

- Formations suivies au PAF et leur transposition en classe,
- Participation aux séminaires,
- Autoformation et parcours Magistère
- Conférences suivies à titre personnel, lectures pédagogiques, sorties culturelles, engagement associatif...
- Réinvestissement des formations au sein de la classe
- Evoquer ses besoins ou intérêts pour des formations.

2. La préparation du rendez-vous de carrière

b - Valoriser son parcours professionnel – liste non exhaustive d'éléments que vous pouvez mettre en avant

III - Souhait(s) d'évolution professionnelle, de diversification des fonctions

- Intégration des groupes de travail académique
- Intégration aux groupes de formateur
- Inscription aux certifications DNL, CAPPEI, CAFFA...
- Inscription à des concours CAPES, agrégation
- Mobilité vers d'autres types d'établissement scolaires (établissement spécifique, enseignement à l'étranger...)
- Evolution vers les corps d'encadrement (chef d'établissement, DDFPT, IEN...)
- ...

3. Questions





**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre écoute

Le corps d'inspection reste disponible pour toutes vos questions relatives à votre carrière afin de vous accompagner :

Laure GATEPAILLE (78) : laure.gatepaille@ac-versailles.fr
Olympe CRESSON (92) : olympe.cresson@ac-versailles.fr
Nadia BELBACHIR (92) : nadia.belbachir@ac-versailles.fr
Charly ORSONNEAU (95) : charly.orsonneau@ac-versailles.fr
Frédéric TEULAT (91) : frederic.teulat@ac-versailles.fr